

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 27 E 28 NOVEMBRE DI U 2025

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2025
REUNION DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2025

025 /02/080

**REPONSE DE MADAME ANNE-LAURE SANTUCCI A LA QUESTION
DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN NOEL PROFIZI AU NOM DU GROUPE
CORE IN FRONTE**

**OBJET : Financements, destination future et perspectives de valorisation du
"Palazzu di Stoppielle" A Centuri**

A ringraziavi Presidente,
Caru Cunsiglieru,

Je vous remercie pour votre question, qui me donne l'occasion d'évoquer un sujet qui nous tient profondément à cœur. S'agissant d'abord de l'achat, je souhaite rappeler que l'acquisition du Palazzu Stoppielle en 2021 par l'Office Foncier de la Corse pour un montant de plus d'un million d'euros constitue, au-delà de l'opération technique, un véritable acte politique fort et assumé. En effet, cette acquisition n'était ni évidente ni acquise.

Sans l'intervention déterminée de l'Office foncier, et donc de la Collectivité de Corse, le Palazzu Marcantoni, situé au Hameau de Cannelle, aurait très probablement basculé dans le marché spéculatif au détriment de son accès et de sa valeur patrimoniale. Cet acte a donc été important et nécessaire, car nous avons empêché collectivement la privatisation d'un bien patrimonial unique, et nous avons garanti sa vocation

publique. Un bien patrimonial unique, car cette demeure est une vitrine du savoir-faire nustrale, et semble être scientifiquement la plus intéressante de toutes les maisons d'Américains de Corse.

En effet, contrairement à d'autres édifices, l'architecte Simon-Joseph Simonpietri est Corse. Il était originaire de Cagnanu, ainsi que le peintre-décorateur Paul-Baptiste Profizi, originaire de Talasani. C'est la seule maison d'Américains à posséder trois décors peints évoquant les Amériques.

D'autres décors peints présentent de l'intérêt, comme le décor mural du Vestibule, qui représente la première ligne de chemin de fer de la Corse. A ce stade, la Collectivité de Corse n'a pas supporté l'achat de ce bien. La rétrocession de l'Office Foncier de la Corse à la Collectivité de Corse, estimé à 1,35 millions d'euros, interviendra bien sur le budget d'investissement de la Direction des moyens généraux et fera l'objet d'un rapport soumis à votre Assemblée.

Concernant les interventions urgentes dont vous parlez, nous prévoyons dès 2026 des travaux conservatoires sur les toitures, rendus indispensables par les désordres particulièrement préoccupants. Ces travaux d'entretien renforcés répondent à l'urgence. Protéger la structure, prévenir les infiltrations, sécuriser les décors, qui font la valeur historique et artistique du lieu, comme je vous l'ai dit précédemment.

C'est un geste de sauvegarde essentiel. Chaque mois qui passe sans intervention fragilise davantage l'édifice. Pour ce qui relève de la restauration complète, l'étude de diagnostic menée par l'architecte en chef des monuments historiques identifie une première tranche de travaux sur les charpentes, couvertures, terrasses et évacuations. Le projet global de restauration est évalué à 6 millions d'euros. Il a été proposé au PTIC pour un cofinancement de l'Etat à hauteur de 70%. Le premier arbitrage, a été favorable.

Je veux préciser que nous sommes actuellement en discussion avec l'Etat sur le cadre général du PTIC et que, compte tenu de l'importance patrimoniale et historique du Palazzu Stoppielle, il a toute légitimité à figurer parmi les priorités de ce programme. Enfin, sur la destination envisagée à l'issue de la restauration, la ligne politique est claire. Faire du Palazzu Stoppielle un lieu emblématique, un espace de référence pour la mise en valeur des palazzi d'Americani, pour l'histoire de l'émigration et des retours de familles et, plus largement, pour une vitrine du patrimoine du Cap-Corse.

Ce projet et ce choix ne sont pas anodins. Ils participent à une stratégie patrimoniale plus large, visant à renforcer la cohérence, la visibilité et l'attractivité du patrimoine Corse. Enfin, concernant le projet culturel, patrimonial ou institutionnel, nous ne sommes pas encore au stade d'un établissement formalisé, mais plusieurs scénarios sont étudiés.

Un centre d'interprétation de type SIAP tourné vers l'histoire du Cap-Corse et notamment des palazzi où ces Corses qui ont réussi en Amérique, une articulation avec les réseaux patrimoniaux et touristiques du Cap-Corse. Je veux insister, pour conclure, sur un point

essentiel. Il ne s'agit pas d'imposer une vision descendante, mais bien de construire un véritable projet de territoire, élaboré avec l'ensemble des acteurs (les Cinturesi, les Capicursini), les associations, les professionnels du patrimoine, les professionnels du tourisme, les élus locaux et toutes celles ou tous ceux qui feront vivre ce lieu.

Nous voulons créer une vision partagée, fidèle à l'entité du lieu, à son histoire et à la manière dont les habitants se le représentent. Ce lieu témoin de notre histoire. Dans l'immédiat, notre priorité, Monsieur le Conseiller, est de mettre le bâtiment hors d'eau et de sécuriser ses éléments les plus fragiles.

Une fois les hypothèses d'usage consolidés et chiffrés, nous reviendrons vers vous avec un projet culturel structuré et un schéma de financement pluriannuel.

A ringraziavvi.